

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

9 mai 2018

Dossier complet le :

30 mai 2018

N° d'enregistrement :

2018-ARA-DP-01264

### 1. Intitulé du projet

Régularisation d'une aire naturelle de camping - Camping de Bonneblond

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

WOLDEX SARL

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Claus URSEM

RCS / SIRET

4 8 1 | 1 9 3 | 8 1 1 | 0 0 0 3 3

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. Terrains de camping et caravanage b) Aires naturelles de camping et de caravanage permettant l'accueil de 7 à 30 emplacements de tentes, caravanes,  <b>Rubrique 39 du tableau annexé à l'article R122-2 du Code de l'environnement</b>	Aire naturelle de camping de 30 emplacements.  <b>Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté. Correction autorité environnementale le 01/06/2018</b>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site dans son ensemble couvre 69 hectares et s'articule autour d'un ancien corps de ferme, entièrement rénové, qui possède des chambres d'hôtes. La majorité des parcelles est bordée de haies bocagères et entrecoupée par des parcelles de bois. Sur et autour du site se trouvent des petits étangs. Le projet d'aménagement concerne les parcelles 13, 21, 32 et 33 pour un total de 9,7 ha. La création d'une cabane perchée de 15 m<sup>2</sup> est en projet également.

L'aire naturelle de camping de 30 emplacements sera situé à l'Est et au Sud-Est de la ferme de Bonneblond.

Sur la première partie, à proximité de la ferme, il y aura les emplacements libres pour les camping-cars, et une station de vidange normalisé. Le restant sera dédié aux caravanes et tentes de passage.

Un bâtiment sanitaire de 30 m<sup>2</sup> est existant et sera intégré et caché par la verdure.

Les végétaux utilisés seront inspirés directement par le paysage environnant.

La voirie et les parkings seront réalisés avec des revêtements perméables.

## 4.2 Objectifs du projet

La philosophie du projet est de ne pas marquer les parcelles par des délimitations rectilignes façon clôture ou haie, mais de paysager de façon "naturelle", inspiré par le paysage présent sur et autour du site. De cette façon, nous créerons un lieu nouveau qui toutefois semblera être là depuis toujours.

Les emplacements seront destinés à la location à la nuitée, à la semaine, ou au mois pour une clientèle de passage. Sa période d'exploitation atteindra 6 mois par an, principalement pendant les mois d'été.

L'aire naturelle de camping est situé dans un environnement rural caractérisé et de qualité, satisfaisant aux exigences et besoins d'un tourisme à la recherche d'authenticité, de calme et d'espace.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'aménagement de la parcelle se fera en une phase. La durée totale du chantier est de 4 semaines. Les travaux seront réalisés sur le mois d'octobre.

- Création des voiries desservants les emplacements
- Création des réseaux (eau potable, électricité, eaux usées)
- Création de la filière de traitement des eaux usées par phytoépuration (filtres plantés de roseaux)
- Aménagement du bloc sanitaire existant avec de la végétation autour
- Création de la cabane perchée
- Plantation des essences locales pour végétaliser les abords des emplacements (aucun défrichage n'est prévu)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation sera à usage d'aire naturelle de camping.

La période d'exploitation atteindra 6 mois par an, principalement pendant les mois d'été.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis d'aménager.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le site dans son ensemble couvre une surface de 69 hectares. Le projet d'aménagement concerne les parcelles 13, 21, 32 et 33 pour une surface de 9,7 ha. Régularisation de l'aire naturelle de camping qui comptera 30 emplacement <b>de 225m<sup>2</sup></b> . Chacun Le site dans son ensemble contient déjà un bâtiment d'accueil (ancienne ferme rénové) avec gîtes (déjà autorisés en 2003). Capacité d'accueil de 200 personnes.	<u>Soit environ 7000 m<sup>2</sup></u> <u>Correction autorité</u> <u>environnementale le 01/06/2018</u>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2 ° 4 1 ' 0 0 " 34 Lat. 4 6 ° 5 1 ' 6 3 " 03

Aire naturelle de camping de  
Bonneblond

Lieu-dit Bonneblond  
03370 Saint-Désiré

Le site est accessible via la Route  
départementale D 179, à la hauteur  
du lieu-dit Les Loges.

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le SAGE Cher Amont propose un atlas cartographique présentant les probabilités de présence de zones humides (version adoptée par arrêté interpréfectoral du 20 octobre 2015). La commune de Saint-Désiré de fait pas parti des zones prélocalisées dans cet atlas ni des enveloppes dans lesquelles les inventaires de terrain doivent être lancés prioritairement.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est localisée à 5,5 km à l'Ouest du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extension du réseau d'eau potable sur le site pour alimenter les emplacements libres.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de l'aménagement, la terre végétale sera enlevée pour la mise en place des voiries d'accès aux emplacements. Cette terre végétale sera conservée sur le site pour réutilisation notamment dans le cadre de l'aménagement paysager général.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu d'incidences à prévoir au regard de la végétation existante sur la parcelle, au droit des futurs emplacements, qui est en prairie avec quelques haies disséminées qui seront conservées. Aucun défrichage n'est prévu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport de marchandises dangereuses (canalisation de gaz naturel) sur le territoire de la commune de Saint-Désir. Le site de Bonneblond est situé à environ 1 km à l'Ouest.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 30 emplacements engendreront un léger trafic supplémentaire par rapport à la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est totalement isolé dans son environnement et situé à plus de 600 m des habitations les plus proches. Cette aire naturelle de camping est dédiée à un tourisme recherchant le calme, aussi elle ne sera pas source de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre des eaux usées qui seront dirigées depuis le bloc sanitaire vers la zone dédiée à la filière d'assainissement qui est un système de phytoépuration (filtres plantés de roseaux).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les ordures ménagères seront collectées sur le site à un emplacement unique dédié.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Ce projet d'aménagement d'une aire naturelle de camping est orienté sur le respect et la conservation de l'environnement du site. Aussi, les plantations de végétaux qui seront réalisés s'intégreront afin de respecter le paysage global. Il n'y aura pas de délimitations rectilignes mais celles-ci seront naturelles. Aucun défrichement n'est prévu.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette demande d'examen au cas par cas concerne donc la régularisation d'une aire naturelle de camping, situé autour d'un corps de ferme existant rénové (comprenant des gites). Une cabane perchée est en projet ainsi que l'aménagement de 30 emplacements. Le site concerné ne présente pas d'intérêt particulier (zone enherbée, prairie) et n'est pas situé à proximité de zones protégées. Les aménagements prévus seront légers avec des voiries légères perméables et une intégration dans son environnement. Le projet n'a pas d'incidences environnementales négatives mais permettra au contraire de renforcer la végétation locale.

Ces éléments font que le porteur estime que ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Désiré

le, 07/05/2018

Signature

Claus URSEM





**Projet d'aménagement de l'aire naturelle de camping de Bonneblond**

**PLAN DE SITUATION GÉNÉRAL**

MAITRE D'OEUVRE:  
VAN DER MAREL, André  
4, Place de la République  
11580 ALET LES BAINS  
06 74 37 10 84



Commune de Saint Desire  
demande de permis d'aménager  
pour camping 'aire naturelle'

MAITRE D'OUVRAGE:  
WOLDEX SARL  
Le Bourg  
71540 Luceny l'Eveque

**SITUATION**

**ECH: 1/100**

**PA**

**16 04 2018**



**carte IGN**

**photo aérienne**



**terrain**



**parcelle cadastrale** : section AD n° 13, 20, 21, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36  
(commune de Saint Désirè)

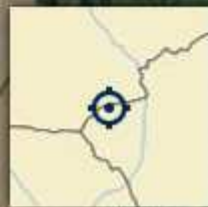


**Projet d'aménagement de l'aire naturelle de camping de Bonneblond**

**VUE AERIENNE (1/8 000)**

**Limites cadastrales du  
projet d'aménagement**

**Limites cadastrales  
du site global**

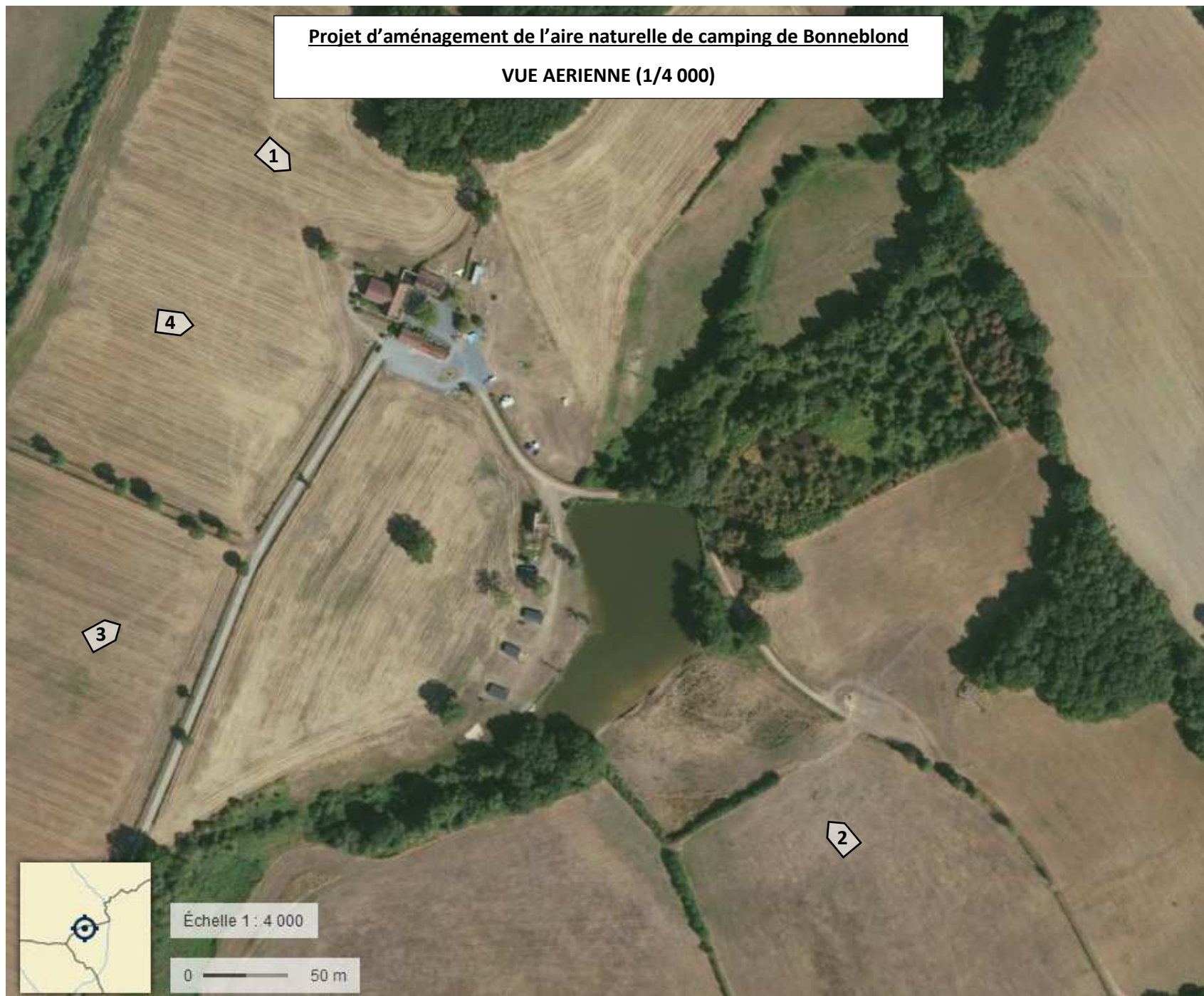


Échelle 1 : 8 000

0 — 100 m

**Projet d'aménagement de l'aire naturelle de camping de Bonneblond**

**VUE AERIENNE (1/4 000)**



**Projet d'aménagement de l'aire naturelle de camping de Bonneblond**

**Prises de vue - Avril 2018**



**Prise de vue n°1**



**Prise de vue n°2**



**Prise de vue n°3**

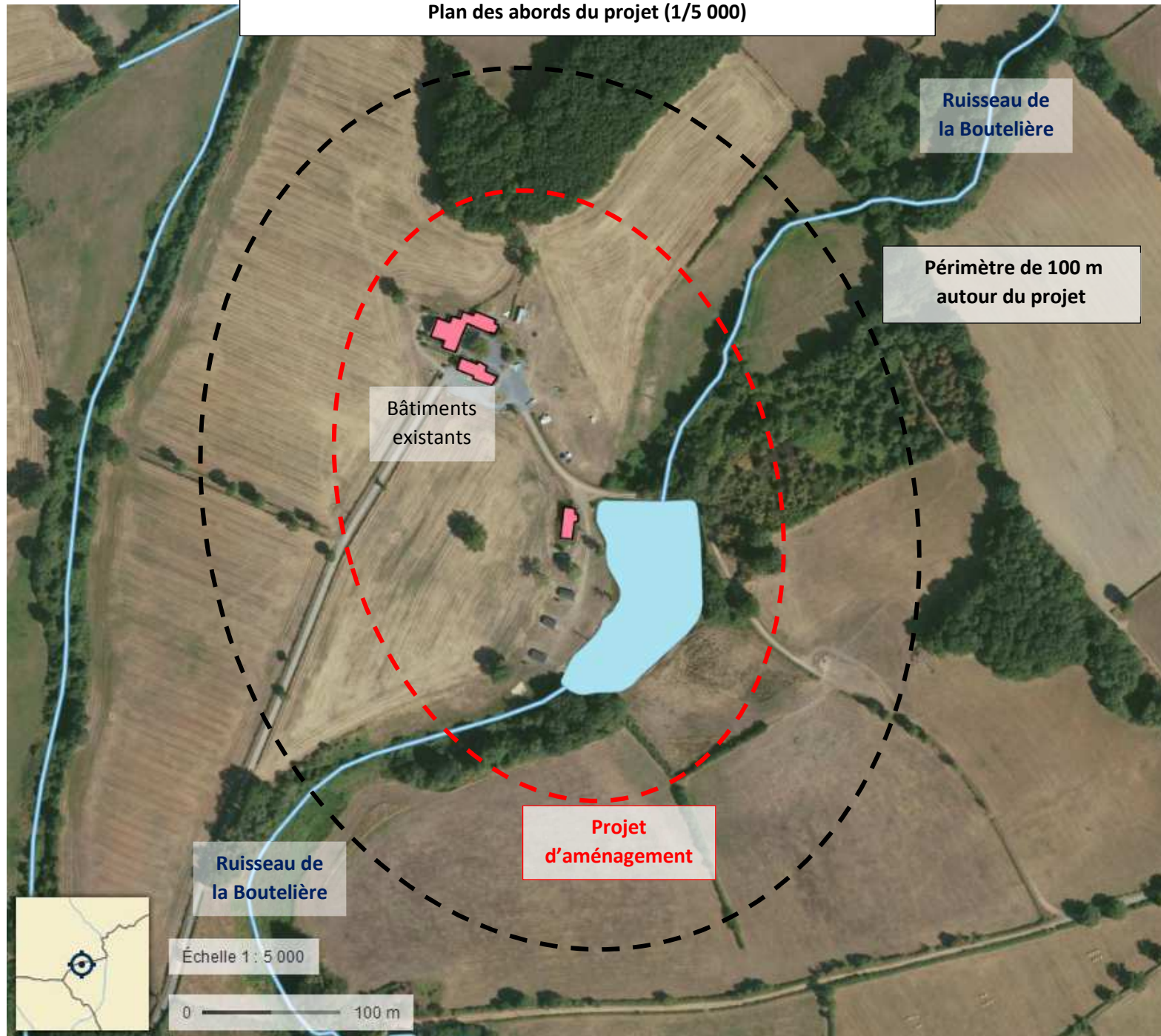


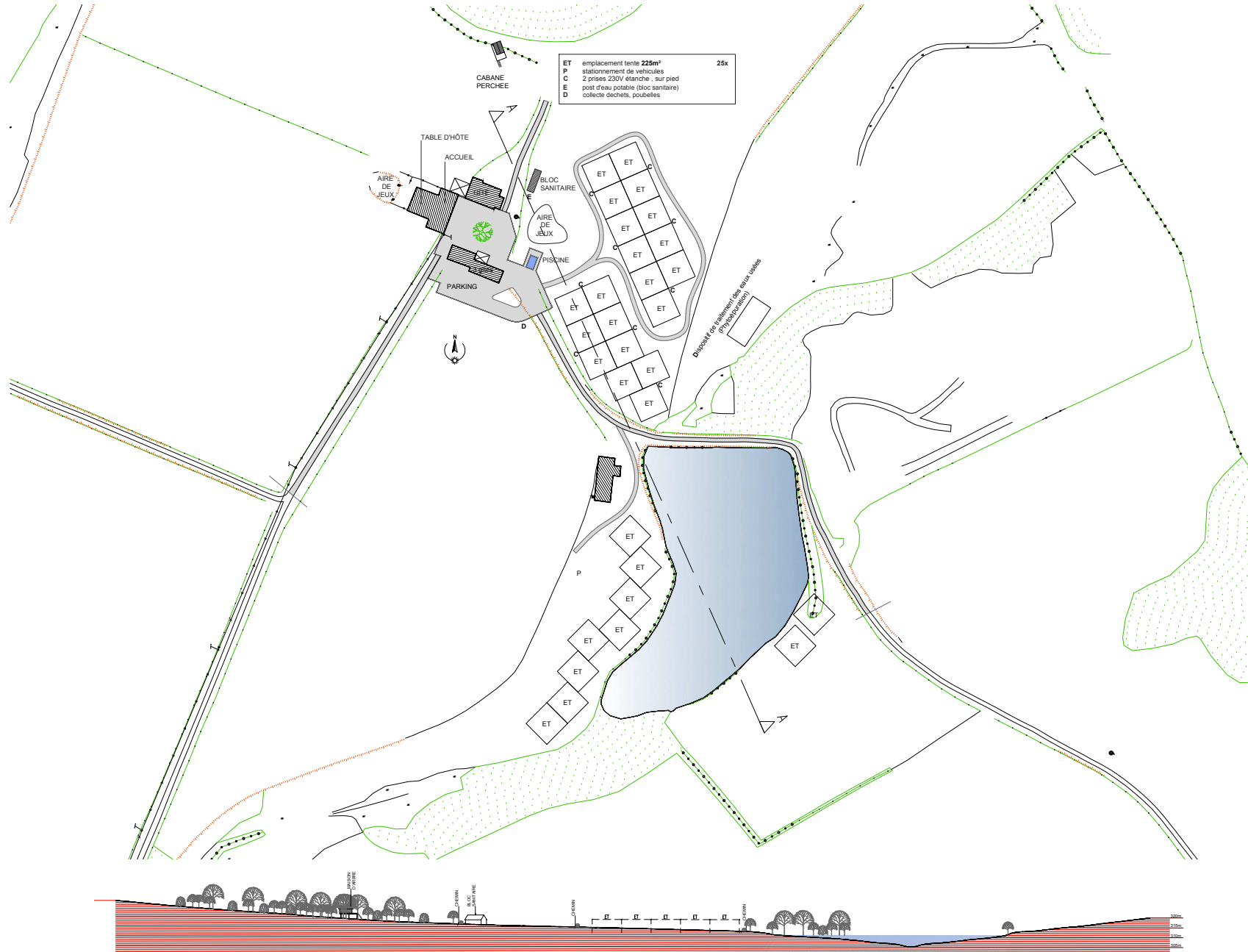
**Prise de vue n°4**

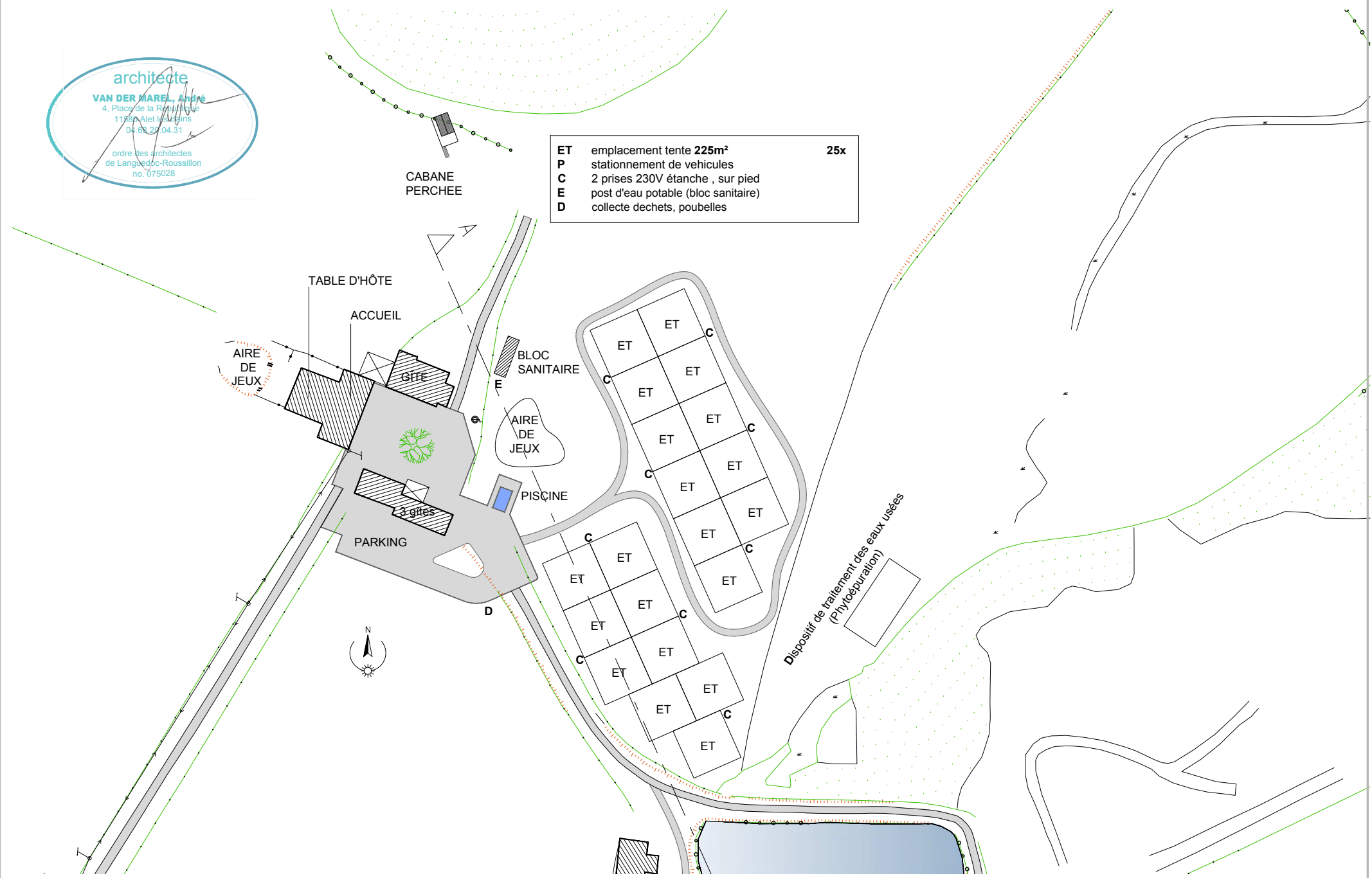


**Projet d'aménagement de l'aire naturelle de camping de Bonneblond**

**Plan des abords du projet (1/5 000)**

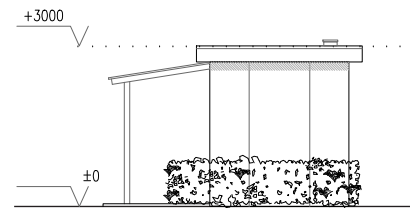
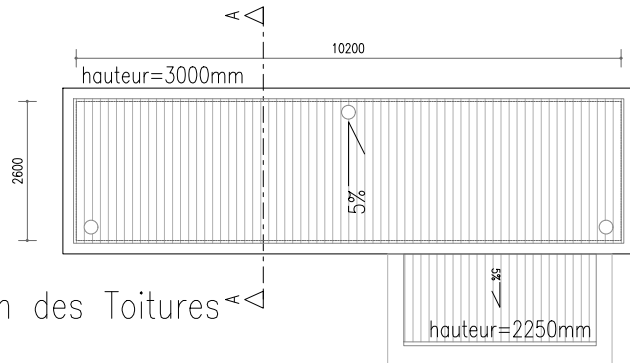




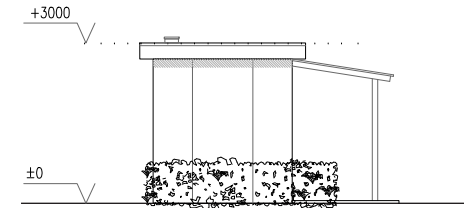


ET	emplacement tente 225m <sup>2</sup>	25x
P	stationnement de véhicules	
C	2 prises 230V étanche, sur pied	
E	post d'eau potable (bloc sanitaire)	
D	collecte déchets, poubelles	





FAÇADE nord



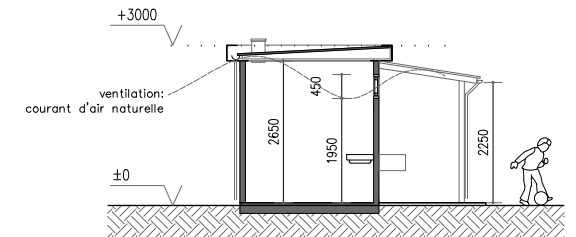
FAÇADE sud

## matériaux et couleurs

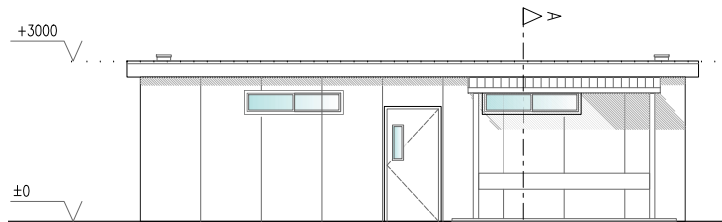
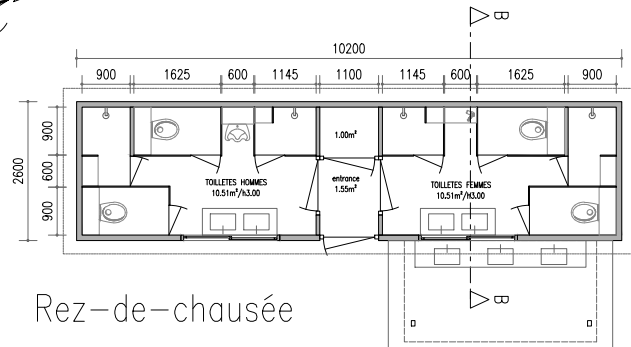
squelette  
couverture  
murs intérieurs  
murs extérieurs

bois  
bache EPDM  
Trespa  
Trespa

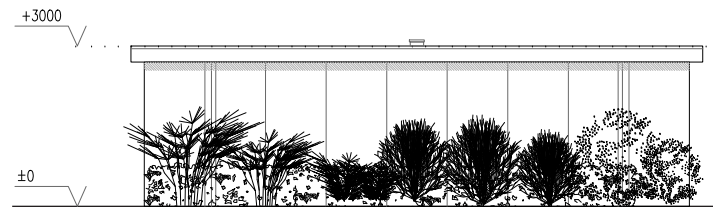
vert foncé  
gris noir  
blanc  
vert foncé



COUPE b|b



FAÇADE est



FAÇADE ouest

